

Commune de
LAVEY-MORCLES



Préavis de la Municipalité
au Conseil communal

N° 05/2012

**Projet de budget pour
l'année 2013**

Lavey, le 31 octobre 2012

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant du projet de budget pour l'année 2013.

Préambule

Le vote du budget est un moment clé de la vie communale, dans le sens où il fixe le cadre financier de la Municipalité pour toute une année. Un élément omis dans le cadre du budget n'aura que peu de chances de se voir réaliser.

Ce budget est établi de manière prudente, sur fonds d'augmentation des charges cantonales et de diminution des impôts ordinaires. Dès lors, il s'inscrit dans la lignée des budgets précédents et ce malgré l'introduction de la taxe sur les divertissements. Pour autant, et compte tenu de la marge d'autofinancement générée sur l'exercice 2011, la Municipalité ne s'est pas limitée dans les charges à inscrire au budget 2013. Il faut également relever que des dépenses supplémentaires, principalement d'investissements, seront adressées au conseil communal par voie de préavis durant l'exercice 2013

Base légale

Conformément à l'article 18, al. 2 du règlement du Conseil communal, ce dernier délibère sur le projet de budget et les comptes. Les articles 91 et suivants du même règlement traitent des délais relatifs au budget.

Le présent projet est établi conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) ainsi qu'aux directives et plan comptable du Département des institutions et des relations extérieures.

Synthèse

Le projet de budget de la caisse communale pour l'exercice 2013 se récapitule comme suit :

	Budget 2013	Budget 2012 (indicatif)	Comptes 2011 (indicatif)
Recettes	3'306'900	3'144'850	3'661'727
Dépenses	-3'167'395	-2'979'430	-3'017'199
Excédent de recettes (marge d'autofinancement)	139'505	165'420	644'528
Amortissements	-218'000	-218'000	-765'893
Versements aux réserves	-179'250	-164'170	-187'916
Prélèvements aux réserves	0	4'000	512'975
Déficit prévu	-257'745	-212'750	203'694

Points particuliers

1. Variation importantes

Certains gros postes impactent l'équilibre entre les charges et les recettes. Les tableaux ci-après reprennent les variations les plus importantes en comparaison avec le budget 2012. Ils donnent une clé de lecture supplémentaire aux éléments présents dans le préavis. Les explications sur ces tableaux figurent dans les annexes.

Augmentations de charges les plus importantes (seuil à Fr. 10'000)

N° de compte	Libellé	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 2012 - 2013
32.3189	Frais facturés par des tiers (forêts)	225'000	340'000	115'000
72.3515	Part. communale aide sociale	314'905	381'000	66'095
82.3114	Amélioration du réseau (serv. électrique)	25'000	40'000	15'000
10.3102	Site Internet	2'500	15'000	12'500
32.3146	Frais entretien des forêts	0	10'000	10'000
10.3185	Honoraires et frais juridiques	0	10'000	10'000
Total des variations les plus importantes				228'595

Diminutions de charges les plus importantes (seuil à Fr. 10'000)

N° de compte	Libellé	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 2012 - 2013
46.3144	Entretien normal du réseau	30'000	20'000	-10'000
352.3223	Intérêts dette à long terme	62'000	46'400	-15'600
22.3529	Alimentation du fonds de péréquation	364'000	343'000	-21'000
20.3011	Traitements (finances)	98'500	77'200	-21'300
Total des variations les plus importantes				-67'900

Augmentation de recettes les plus importantes (seuil à Fr. 10'000)

N° de compte	Libellé	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 2012 - 2013
21.4062	Taxes sur les divertissements	0	-200'000	-200'000
32.4516	Participations et subventions	-125'000	-276'000	-151'000
353.4271	Location PTT	0	-10'000	-10'000
Total des variations les plus importantes				-361'000

Diminution de recettes les plus importantes (seuil à Fr. 10'000)

N° de compte	Libellé	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 2012 - 2013
21.4002	Impôt sur la fortune	-95'000	-80'000	15'000
65.4301	Taxe d'exemption Service Feu	-16'000	0	16'000
22.4522	Péréquation dépenses thématiques	-67'000	-49'000	18'000
32.4355	Produit vente de bois	-100'000	-62'000	38'000
21.4001	Impôt sur le revenu	-950'000	-900'000	50'000
21.4011	Impôt sur le bénéfice net	-185'000	-100'000	85'000
Total des variations les plus importantes				222'000

Ces tableaux montrent que peu d'éléments sont du ressort exclusif de la Municipalité. Il s'agit pour l'essentiel d'évolutions conjoncturelles et légales/réglementaires. Il faut également mentionner que l'estimation des recettes fiscales a été établie de manière prudente.

Investissements

Le tableau des investissements doit être présenté en même temps que le budget mais n'est pas soumis à décision. Il se présente comme suit :

Préavis no	Investissements projetés	Montant
06/2009	Participation au capital de la future société AGEPP SA	Fr. 500'000

D'autres dépenses sont envisagées et feront l'objet de préavis. En l'état, il n'est pas possible d'articuler des chiffres. Mentionnons :

- Réalisation du PGEE pour le quartier de Plambuit + éclairage de la route de Plambuit
- Création d'un couvert sur la place de jeux
- Réfection de la toiture de certains chalets
- Introduction de la taxe au sac

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 5/2012 du 31 octobre 2012
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. D'adopter le budget de la caisse communale pour l'année 2013 tel que présenté

Adopté en séance de la Municipalité le 6 novembre 2012

